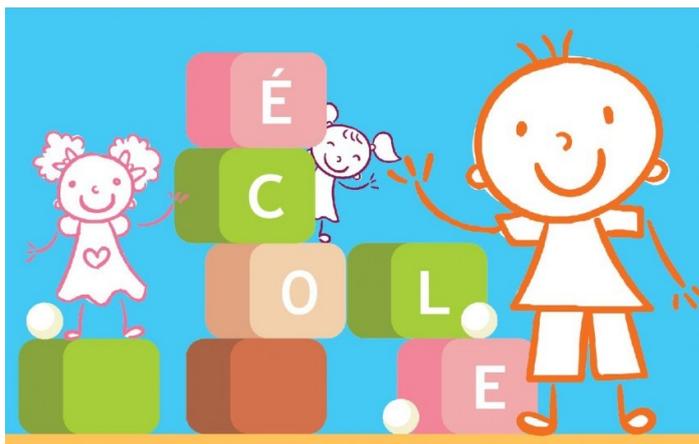


Rentrée scolaire 2022-2023



Ci-dessous les dates des inscriptions :

Lundi 28 mars, mardi 29 mars, lundi 4 avril 2022
sur rendez-vous en contactant le 09 75 76 69 17

Documents nécessaires pour une inscription en 1ère année de maternelle (enfants nés en 2019) :

- Le certificat d'inscription délivré préalablement par la mairie de votre commune
- Le livret de famille
- Le carnet de santé (vaccinations)

Pour les enfants nés à partir de 2018, les 11 **vaccinations obligatoires** sont les suivantes :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
 - Coqueluche
 - Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
 - Hépatite B
 - Infections invasives à pneumocoque
 - Méningocoque de sérogroupe C
 - Rougeole, oreillons et rubéole.
-